



Maison Pinault

POMPES FUNÈBRES ET MARBRERIE

SAS au capital de 8000 € - RCS Bourg en Bresse - SIREN 337 746 465 - TVA FR08337746465

Agence de Miribel

1174 Grande Rue 01700 Miribel

Tél: 04 78 55 18 31 - miribel@pfpinault.com

Votre conseiller : Eliette THOLLON

DEVIS N°

D Type

du 26 mai 2025

Durée de validité du devis : 1 mois

Funérailles de : **Mme INHUMATION**

née le à :

Adresse :

Commande M.

passée par :

Date et lieu du décès :

Mise en bière :

Cérémonie :

Inhumation

dépôt du corps . .

Miribel Église Saint Romain

Miribel Saint Martin

PRESTATIONS COURANTES	TTC	Taux tva	PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES OPTIONNELLES	TTC	Taux tva	FRAIS AVANCÉS POUR LA FAMILLE	TTC
1-PRÉPARATION ET ORGANISATION DES OBSÈQUES							
Formalités et Démarches locales (demandes d'autorisation auprès de la mairie, de la police, des représentants du culte, frais de dossier...)	196,15	(1)					
2-TRANSPORT DU DÉFUNT AVANT MISE EN BIÈRE (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu							
		(1)	Toilette habillage				
3-CERCUEILS ET ACCESSOIRES							
Puysais Bois: Chêne massif vernis			Emblème civil ou religieux placé sur le cercueil		(1)		
Cercueil, étanchéité, 4 poignées, plaque identité	1060,95	(1)	Sels antiseptiques	11,30	(1)		
			Capiton	116,30	(1)		
4-MISE EN BIÈRE ET FERMETURE DU CERCUEIL							
Personnel						Vacation de police	
5-TRANSPORT DU DÉFUNT APRÈS MISE EN BIÈRE (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu							
Forfait de transport							
Transport pour un trajet de km aller/retour		(2)					
Personnel							
6-CÉRÉMONIE							
Corbillard	218,01	(2)	Ordonnateur	103,00	(1)	Cérémonie Paroisse Miribel	
Porteurs	473,27	(1)	Boîte à dons		(1)	Tiers Divers	
7-INHUMATION / CRÉMATION							
Personnel pour inhumation						Cimetière communautaire :	

Total HT fournitures à 20 % :	990,46 €
Total HT prestations à 20% :	643,69 €
Total HT fournitures et prestations à 10 % :	198,19 €
TVA au taux normal 20 % (1)	326,83 €
TVA au taux réduit 10 % : (2)	19,82 €
Total des frais avancés pour la famille :	
TOTAL GÉNÉRAL TTC	2 178,99 €



Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer selon le lieu de décès, de cérémonie et d'inhumation ou de crémation.

Règlement comptant sous 30 jours, aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé. En cas de retard de paiement :

indemnité pour frais de recouvrement de 40 euros pour les professionnels et soumise à jugement pour les particuliers.

Signature du client :